

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Vieux-Lévis, arrondissement historique national

Lévis le 6 décembre 2011.- Suite à une demande effectuée en 2006, nous avons appris dernièrement par la bouche du député de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, adjoint-parlementaire à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine que le gouvernement du Québec avait répondu positivement à la requête de décréter le Vieux-Lévis **Arrondissement historique national** au terme de la Loi des Biens culturels, éventuellement la Loi sur le patrimoine culturel. Nous avons appris en même temps que la première étape qui consistait à circonscrire les limites dudit arrondissement avait été franchie et qu'un rapport produit par des experts mandatés avait été adressé à la Ville de Lévis. Selon les dires du député, cette phase serait suivie d'une consultation publique, puis du décret de la Ministre prévue pour la fin de 2012, début 2013.

Au même moment, nous avons appris dans l'étonnement général, de la bouche même de la mairesse de Lévis, que le Conseil municipal n'était pas au fait que les fonctionnaires de la Ville et du gouvernement planchaient depuis longtemps sur une telle demande, que le statut d'arrondissement n'était plus privilégié par l'administration municipale et que d'autres moyens de gestion du Vieux-Lévis étaient maintenant envisagés. Tout ce vaudeville administratif dans un contexte menaçant de demandes répétées de démolition dans notre cœur historique et de constructions monstrueuses affectant l'harmonie et l'équilibre du quartier. Le **Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)** prend aujourd'hui position dans ce dossier sensible pour l'image et le développement économique et culturel de Lévis, sensible aussi pour l'affirmation identitaire vigoureuse judicieusement protégée de l'âme des Lévisiens dans son héritage historique. Car cette ville de près de quatre siècles d'histoire affirme dans ses vieux murs et son bâti l'âme d'une société particulière qu'on est loin d'avoir révélée en cette année de festivités.

Lévis, une ville exemplaire

Lévis-sur-Saint-Laurent occupe un site exceptionnel. De la Martinière à Saint-Nicolas, les paroisses riveraines se sont construites en véritable amphithéâtre. Chaque jour de chaque saison, nous assistons à un nouveau spectacle, toujours émouvant. Il faut vivre dans cet ancien chef-lieu régional qu'est la Ville de Lévis, celle d'avant les fusions, celle qui loge aujourd'hui le quartier historique le plus riche de la rive droite pour s'en convaincre davantage. Un détour par la Terrasse du chevalier de Lévis, une marche à pied

sur la rue Fraser, un arrêt sur le parvis de Notre-Dame devant la maison d'Alphonse Desjardins et une visite du vaisseau d'or triomphal de ce temple néo-classique impressionnant, la descente de la petite rue Saint-Jean et de l'Escalier rouge, une minicroisière sur le traversier, un cappuccino au soleil sur une terrasse de l'avenue Bégin, autant de temps de vie qui garantissent à chaque coup grand émoi. Il faut avoir voyagé pour affirmer que le panorama et les paysages offerts aux Lévisiens sont parmi les plus spectaculaires au monde. Il faut écouter les commentaires de ceux qui s'arrêtent chez nous, ceux qui débarquent du traversier pour marcher le Vieux-Lévis, parcourir ses rues à perspective ouverte sur le vert et bleu, tous venus reconnaître notre chance d'occuper un tel territoire et quel potentiel s'y dessine si on sait protéger ce trésor. Quand on a vu le Cap de Québec s'allumer lentement dans les brumes du matin ou qu'on a assisté à la construction d'un pont d'or dans des camaïeux d'orangé les fins de journées d'été ou dans un univers de glace et de givre, en hiver, on n'oublie jamais le spectacle de Lévis sur la perspective infinie des Laurentides. Et lorsqu'on avance dans le paysage bâti de cette acropole, une concentration exceptionnelle d'institutions monumentales, de maisons éclectiques bien entretenues, on trouve tout ce qui fait le charme des capitales culturelles, des *slow cities*, de ces lieux de résidence tant recherchés par les connaisseurs et les gens de culture d'aujourd'hui. Lévis et son vieux quartier sont des lieux distinctifs, la valeur marchande et la demande croissante des maisons en témoignent éloquemment.

Le statut honorifique d'arrondissement historique

Le Vieux-Lévis possède toutes les qualités pour intégrer la liste prestigieuse des arrondissements historiques du Québec. Des paysages exceptionnels, une concentration unique de bâtiments institutionnels du XIX^e siècle, un paysage bâti éclectique en excellent état de conservation, voilà quelles sont les principales qualités du site, des faits bien concrets et comparables que reconnaissent tous les organismes du milieu (une dizaine) qui s'occupent d'histoire et de patrimoine dans nos murs, une richesse que saluent les professionnels aguerris en la matière, dont ceux du gouvernement du Québec responsables de la conservation patrimoniale à l'échelle nationale. Les travaux préparatoires à ce statut privilégié déjà engagés confirment la valeur et l'unicité de ce patrimoine d'intérêt collectif. On en a même défini les contours et les limites, comme si ce statut allait de soi. L'administration municipale actuelle soutient seule, envers et contre tous, un autre point de vue que celui porté par tous les professionnels et les passionnés du vieux quartier.

Appartenir à une liste prestigieuse comme celles des *Arrondissements historiques nationaux du Québec* comporte plusieurs avantages. Pour les citoyens de Lévis, ce décret devient une reconnaissance du caractère exceptionnel de leur milieu de vie. Lorsqu'on a déclaré l'église Notre-Dame de la Victoire de Lévis monument historique il y a quelques années, on voulait signaler aux Lévisiens, aux Québécois et au monde que ce monument était exceptionnel, une grande œuvre d'art qui méritait détour, et devait être considérée comme une source de fierté pour les citoyens qui l'avaient commandée vers 1850. Et entretenue depuis ce temps. Le décret d'arrondissement historique agirait de la même

façon sur l'âme de nos concitoyens, en saluant la valeur culturelle de leur ville, leur goût et leur manière. Quoi dire de plus! Lévis n'est pas que la *Ville de la coopération*.

Ce statut d'honneur que celui d'arrondissement historique exerce grands impacts sur le plan économique. On sait tous ce que peut signifier pour un restaurant le classement du Guide Michelin par le nombre d'étoiles décernées. Les fins palais accourent. Même chose pour la liste de l'UNESCO des Sites du Patrimoine mondial. Une simple étoile de plus, et c'est la prospérité du commerce qui en profite. Dans un arrondissement historique, tous les gens en affaire doivent normalement bénéficier des retombées de cette médaille de la culture qui motive visite, découverte et déplacement. Imaginez seulement combien de visiteurs qui prennent le traversier par centaines de milliers chaque été seraient attirés par cette reconnaissance officielle publicisée. L'économie du secteur de la Traverse et du Vieux-Lévis en serait changée pour le mieux. Et plus on viendrait, plus on serait sensible à ce que cherche cette clientèle qui veut vivre l'expérience de la ville lente, (slow city) comme on en trouve de plus en plus partout sur la planète. Une façon d'accélérer la conservation patrimoniale et la mise en valeur, base de la valeur même des propriétés dans ces lieux recherchés.

Le statut d'arrondissement historique comporte également plusieurs avantages sur le plan de l'aide financière aux propriétaires par des programmes gouvernementaux spéciaux et pour l'obtention plus facile de subventions générales de développement et de mise en valeur des infrastructures que n'ont pas les autres formes plus communes de gestion des vieux quartiers, soutenues par la ville de Lévis.

Enfin, après plus de cinquante ans d'application, le concept d'arrondissement historique national s'est rodé, il a corrigé certaines lacunes observées au fil du temps. On y a raffiné les règlementations en vue d'une conservation rigoureuse et harmonieuse dans le cadre ancien, cela dans les moindres détails (affichage, mobilier urbain, éclairage, jardins et parcs, rues et artères, cours et ruelle, intérieurs et remises). On a appris à animer et à impliquer les collectivités. Présentement, il n'y a pas de meilleur moyen de protection et de mise en valeur des sites historiques. Les PIIA et les PPU sont des outils de gestion du territoire qu'on retrouve par centaines, des mesures qui ont leur efficacité mais qui ne soulèvent pas la passion et le potentiel de conservation et de développement heureux et rassurant d'un vieux quartier comme le fait l'arrondissement historique national. De plus, ces instruments sont fragiles et quasi adaptables à volonté. Les listes de prestige sont des assises solides, pérennes et magiques à plusieurs égards.

La Ville de Lévis devrait réviser sa position et enclencher un véritable processus de consultation auprès des citoyens concernés. Une séance ou deux d'information ne peuvent servir de débat démocratique face à des enjeux aussi importants que la promotion et la prise de conscience collective du sens profond de notre ville. Lévis est sur le point de refuser une proposition en or pour dynamiser son image en mettant en valeur son noyau historique et le faire connaître à l'échelle nationale, un honneur que bien des municipalités voudraient se voir décerner. D'autre part, le Conseil d'arrondissement comme le prévoit la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, devrait davantage faire valoir le point de vue presque unanime des citoyens, sous son parapluie, auprès d'un Exécutif

qui a incontestablement besoin de lumière et d'orientations. Et certains conseillers devraient éviter de faire peur à leurs commettants en les désinformant sur la force, l'efficacité et les avantages certains du statut d'arrondissement historique pour bien protéger un site de cœur.

La Ville de Lévis devrait enfin collaborer main dans la main avec le député actuel, travailler en synergie avec l'État déjà engagé pour réaliser les étapes suivantes de ce projet stimulant, l'adjoint parlementaire à la Culture Gilles Lehouillier étant lui-même un passionné de sa ville, du Vieux-Lévis, comme il l'a bien démontré dans plusieurs projets réussis au moment où il agissait comme conseiller municipal. Un momentum engageant!

À propos du GIRAM

Actif depuis 1983, le groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) est un groupe entièrement bénévole fondé à Lévis. Il a comme mission, entre autres, d'intervenir sur tout dossier se prêtant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société, de principes de développement durable, notamment dans l'aménagement du territoire. Le GIRAM a aussi une mission éducative pour la population en général ainsi que pour les divers intervenants du milieu.

-30-

Source : Michel Lessard, historien,

Vice président du Giram aux Affaires patrimoniales

418-837-4262